



**EXPOSÉ DEVANT LE COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA  
CHAMBRE DES COMMUNES**

**CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2018**

**WINDSOR (ONTARIO)**

**LE 19 OCTOBRE 2017**

**LE DISCOURS PRONONCÉ FAIT FOI**

**MARK P. FISHER  
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION  
CONSEIL DE LA RÉGION DES GRANDS LACS**



Merci de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Comme mes renseignements l'indiquent, je m'appelle Mark Fisher et je suis président et chef de la direction du Conseil de la région des Grands Lacs.

Le Conseil a été mis sur pied en 2013 avec l'aide de l'ambassadeur du Canada aux États-Unis, Gary Doer, et de son homologue américain, David Jacobson.

L'objectif du Conseil est de rassembler les gouvernements, les entreprises, les universités et les organismes à but non lucratif pour trouver de nouvelles façons de faire croître l'économie des Grands Lacs tout en protégeant l'environnement.

Le Conseil s'acquitte de ce mandat en analysant consciencieusement les politiques publiques, en dialoguant avec les intervenants et par son action militante dans les dossiers régionaux.

Mon exposé d'aujourd'hui portera essentiellement sur l'importance de l'économie des Grands Lacs et les mesures que nous pouvons prendre pour renforcer notre compétitivité et notre viabilité à long terme.

Commençons par un chiffre : six mille milliards de dollars américains. Voilà la valeur estimative de la production économique de la région en 2016.

Impressionnant, n'est-ce pas?

Par ailleurs, saviez-vous que, si la région des Grands Lacs était un pays, elle formerait la troisième économie du monde?

Seuls les États-Unis et la Chine la surpasseraient en matière d'activité et de rendement économiques.

La région compte 107 millions d'habitants et offre 51 millions d'emplois, soit le tiers de la main-d'œuvre combinée du Canada et des États-Unis.



Plus de la moitié des activités manufacturières du Canada et le cinquième de celles des États-Unis sont menées dans la région, qui compte en outre plus de la moitié de toutes les PME du Canada (650 000).

L'Ontario et le Québec génèrent 58 % des recettes canadiennes de 22 milliards de dollars qui proviennent du commerce agricole et agroalimentaire avec les États-Unis.

La région des Grands Lacs est un important centre énergétique – gaz naturel propre, énergie nucléaire, hydroélectricité.

Vingt des 100 universités les mieux cotées au monde sont des établissements des Grands Lacs; elles attirent les trois quarts et le quart des dépenses en R et D du Canada et des États-Unis respectivement.

N'oublions pas le secteur des services, toujours en croissance : soins de santé, éducation, génie, services juridiques, institutions bancaires, etc.

En fait, même si les emplois dans l'industrie manufacturière ont diminué de 15 % par rapport à leur niveau d'avant la récession dans la région, les secteurs de l'éducation et de la santé ont fait un bond de 21 % et les services professionnels, de 16 % selon BMO.

Mais ce n'est pas tout. Ces trois secteurs ont créé 2,5 millions d'emplois au cours des 10 dernières années, ce qui éclipse le million d'emplois perdus dans l'industrie manufacturière.

Donc, contrairement à la croyance populaire, la région des Grands Lacs est florissante et est bien le moteur des économies canadienne et américaine.

Mais l'économie mondiale change à un rythme accéléré, de façon inimaginable.

Nous devons garder le rythme et rester à l'affût pour ne pas manquer le virage.

Quel chemin devons-nous prendre maintenant?



D'abord, nous devons continuer à soutenir la fabrication de pointe et à investir dans les percées technologiques, tout en veillant à ce que les PME soient prêtes pour l'exportation.

Ensuite, il faut bâtir des réseaux de transport écoénergétiques et intelligents et accroître nos liens avec les marchés mondiaux par les réseaux d'approvisionnement et les chaînes de valeur.

Par ailleurs, il est crucial d'accélérer les investissements dans la R et D des secteurs public et privé et dans l'infrastructure essentielle qui stimule l'innovation, comme la science des données, l'analytique et l'informatique.

En outre, nous avons besoin d'une main-d'œuvre qualifiée et mobile pour combler les pénuries à court terme et relever à long terme les défis de la démographie.

Il faut également redoubler d'ardeur quant à la préservation et à la remise en état des Grands Lacs, et investir dans la science et la surveillance de la région. Un environnement sain et une économie innovatrice et connectée : voilà ce qui sera notre avantage concurrentiel.

Enfin, il est fondamental d'investir dans les secteurs à croissance élevée, comme la fabrication de pointe, la production alimentaire durable et les services, comme le tourisme.

Si nous réalisons ces investissements en tablant sur le financement provincial et municipal dans ces secteurs et d'autres domaines, la région des Grands Lacs sera en mesure de livrer bataille et de gagner dans la nouvelle économie.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

(Document d'information joint.)



## DOCUMENT D'INFORMATION

### Accroissement de la collaboration

- **Établir et approfondir les relations essentielles dans la région des Grands Lacs.** Le Conseil de la région des Grands Lacs (CRGL) est un organisme binational à but non lucratif qui s'emploie à approfondir les relations entre le Canada et les États-Unis dans la région des Grands Lacs, moteur des économies canadienne et américaine et ressource environnementale mondiale. Son objectif est de rassembler les gouvernements, les entreprises, les universités et les organismes à but non lucratif pour trouver de nouvelles façons de faire croître l'économie des Grands Lacs de manière sûre et durable. Le Conseil réalise ce mandat en menant des recherches multidisciplinaires pointues sur les politiques publiques, en dialoguant avec les intervenants dans le cadre de tables rondes et du Forum économique des Grands Lacs et en agissant à titre de porte-parole à l'égard d'enjeux régionaux. À l'instar d'autres organismes financés par le gouvernement, comme la Fondation Asie-Pacifique du Canada, le CRGL demande au gouvernement du Canada une subvention ponctuelle de 50 millions de dollars, soit 5 millions par année sur 10 ans, pour financer ses activités et obtenir une source de financement prévisible. Le Conseil reçoit également des fonds de ses membres et de ses commanditaires.

### Industrie manufacturière et petites entreprises

- **Investir dans l'avenir de l'industrie manufacturière dès aujourd'hui.** Le gouvernement fédéral devrait adopter des taux d'amortissement accélérés en ce qui a trait aux technologies, au matériel et aux logiciels achetés pour soutenir la fabrication de pointe et la modernisation des usines. Il devrait également reconnaître la R et D du secteur privé et encourager l'investissement direct étranger par des crédits d'impôt. Enfin, il faut que le gouvernement du Canada change de tactique s'il souhaite attirer des investissements et des emplois dans l'industrie manufacturière. Pour ce faire, il pourrait songer à créer une zone de libre-échange dans la région des Grands Lacs afin de relier les principaux corridors de l'Ontario et du Québec, ce qui permettrait d'établir un environnement fiscal et réglementaire favorable aux entreprises d'import-export et d'accroître la flexibilité quant à l'entreposage et au transport des marchandises.
- **Préparer les petites et moyennes entreprises (PME) à l'exportation.** Près de 60 % des PME du Canada, dont bon nombre sont dans l'industrie manufacturière, sont établies en Ontario et au Québec; celles-ci soutiennent 6,4 millions d'emplois au pays. Leurs exportations sont surtout destinées aux États-Unis, qui représentent 88,1 % des exportations totales des petites entreprises et 96,2 % de celles des moyennes entreprises. Cependant, seules 21,3 % et 21,5 % des PME de l'Ontario



et du Québec respectivement ont exporté des produits en 2014. En raison de contraintes de capacité, les PME ont peu de moyens pour faire face à la réglementation frontalière et participer pleinement au commerce transfrontalier. Le gouvernement du Canada est invité à collaborer avec le CRGL pour les aider dans leur mise à l'échelle et les préparer à l'exportation.

### Transport et logistique

- **Accroître la productivité des infrastructures de transport actuelles.** Les propriétaires d'infrastructures et les investisseurs devraient accorder la priorité à la préservation et à la modernisation plutôt qu'à l'expansion et améliorer leurs pratiques de gestion des actifs. Il est crucial que les compétences régionales et les différents intervenants (secteur privé, universités, etc.) collaborent pour trouver des technologies qui permettent d'augmenter la productivité et échangent sur les expériences acquises et les leçons tirées de leur mise en œuvre, par le truchement d'organismes comme le CRGL. En outre, il faut que les administrations régionales explorent toutes les possibilités de gestion des demandes avant d'investir dans de nouvelles capacités physiques. Toutefois, en ce qui a trait à la capacité, le trafic de conteneur étant en croissance, il est suggéré que le gouvernement fédéral songe à établir des partenariats avec l'industrie ferroviaire pour investir dans l'agrandissement du tunnel ferroviaire Detroit-Windsor afin qu'il puisse recevoir des conteneurs à deux niveaux.
- **Offrir davantage d'options de transport.** Il est essentiel que les principaux dirigeants des organismes de transport fédéraux, des provinces ou des États et des municipalités travaillent avec le secteur privé pour remédier aux obstacles connus à la compétitivité des modes de transport régionaux sous-utilisés, notamment la voie maritime des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (elle ne fonctionne actuellement qu'à la moitié de sa capacité et elle pourrait servir à alléger le trafic des camions sur nos routes). Le gouvernement et les chefs de file du secteur privé devraient collaborer pour désigner des corridors et terrains industriels stratégiques de transport et de services publics dans la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent ainsi que pour élaborer un plan de préservation et de protection relativement à leur aménagement futur. Il est également fondamental de définir collectivement des carrefours stratégiques multimodaux dans la région des Grands Lacs, en favorisant les lieux de convergence et de croissance de divers modes de transport, et d'établir un processus afin de les préserver et de les agrandir à long terme.
- **Concrétiser les bienfaits de la technologie et de l'innovation en matière de transport.** Le gouvernement fédéral, les gouvernements des provinces ou des États, de même que les administrations municipales pourraient piloter un corridor « intelligent » binational et multilatéral en vue de l'introduction graduelle des véhicules sans conducteur dans les Grands Lacs, en mettant l'accent sur les



normes compatibles et les essais. En outre, il est souhaitable que les administrations de tous les ordres de gouvernement envisagent d'adopter des règlements intelligents qui ne représentent pas des obstacles indus à l'implantation des technologies et des innovations en matière de transport. Enfin, les municipalités pourraient créer un mécanisme officiel d'échanges sur les enseignements tirés de la mise en place d'infrastructures, de technologies et de démarche liées aux villes intelligentes.

### Innovation

- **Faire des achats publics de technologies innovatrices une question de politique et de pratique.** Les grandes économies industrialisées comme celle des États-Unis contribuent à écarter les risques de la R et D et de la commercialisation en étant à la fois investisseuses dans le cycle d'innovation, premières adoptantes et acheteuses précoces des produits et services technologiques porteurs. Il est important que le gouvernement du Canada étudie la façon dont il peut utiliser son pouvoir d'achat pour stimuler l'innovation et soutenir la mise à l'échelle des entreprises canadiennes prometteuses.
- **Exploiter entièrement l'écosystème d'innovation des Grands Lacs.** Le gouvernement fédéral a beaucoup investi dans des groupes de recherche publics-privés, comme SOSCIP à Toronto, pour encourager la collaboration entre le secteur privé et les universités dans les domaines de la science des données, de l'analytique et de l'informatique. Ces initiatives commencent à offrir des résultats et des dividendes satisfaisants dans la création de nouvelles technologies et la mise sur pied d'entreprises. Toutefois, il demeure difficile de suivre les changements en technologie informatique, de plus en plus coûteuse. Par conséquent, il est suggéré que le gouvernement envisage d'offrir un financement permanent pour bâtir et entretenir l'infrastructure essentielle qui permet aux universités et aux visionnaires d'innover.
- **Miser sur les mégadonnées.** L'initiative Grands Lacs 4.0 est un projet plein de promesses mené par le CRGL en collaboration avec IBM Canada et SOSCIP. Elle permettra de renforcer les relations entre les producteurs de mégadonnées et ceux qui, dans les universités et les entreprises, possèdent des connaissances spécialisées et des capacités poussées dans les domaines de la science des données, de l'analytique et de l'informatique cognitive. L'initiative accélérera le développement des innovations et des applications de la prochaine génération pour aborder des difficultés à l'échelle régionale et internationale, comme l'établissement de frontières et de réseaux de transport intelligents, la transition vers une économie propre, l'essor de la production agricole durable, l'accélération de l'innovation en production et l'adaptation aux changements climatiques. En outre, l'initiative créera une plateforme qui permettra au gouvernement, aux entreprises et aux universités de la région des Grands Lacs d'étudier les effets économiques et sociaux des bouleversements et de réfléchir aux infrastructures, aux exigences de main-d'œuvre

et aux politiques publiques dont l'économie numérique et l'industrie 4.0 auront besoin. Le gouvernement du Canada devrait soutenir ce projet.

### Main-d'œuvre

- **Constituer une main-d'œuvre qualifiée et mobile pour combler les pénuries à court terme et relever à long terme les défis de la démographie.** Pour éviter le chevauchement des efforts, le gouvernement fédéral devrait collaborer avec l'Ontario et le Québec, ainsi qu'avec les villes, pour harmoniser et bonifier les investissements en formation professionnelle et en attraction des talents. En vertu de l'Accord de libre-échange canadien et d'autres accords commerciaux, il faut en outre faciliter la mobilité des professionnels et des travailleurs qualifiés entre les provinces, entre le Canada et les États-Unis, et partout dans le monde.

### Agriculture

- **Établir une économie alimentaire régionale de portée mondiale.** L'agriculture constitue l'une des premières utilisations des terres dans les Grands Lacs et a toujours été une composante importante de l'économie de la région. En effet, près de 25 % de toute la production agricole canadienne a lieu dans ce bassin. Mais ce n'est pas tout : l'Ontario et le Québec génèrent 58 % des recettes canadiennes de 22 milliards de dollars qui proviennent du commerce agricole et agroalimentaire avec les États-Unis. Nous avons une occasion incroyable d'élaborer une stratégie d'accroissement de la production agricole pour répondre à la demande mondiale ainsi que de créer et de commercialiser une marque « Grands Lacs » d'aliments sains et durables.

### Science et remise en état des Grands Lacs

- **Renforcer la protection des Grands Lacs.** Les Grands Lacs sont une richesse vitale qui approvisionne plus de 40 millions de Canadiens et d'Américains en eau potable et qui abrite quelque 3 500 espèces végétales et animales. Ils contiennent en outre 20 % de l'eau douce de surface du monde. Chaque année, le gouvernement du Canada investit quelque 50 millions de dollars dans des programmes sur les Grands Lacs et octroie d'autres fonds à l'assainissement de lieux contaminés. De leur côté, les États-Unis leur consacrent environ 300 millions de dollars par année, par l'intermédiaire de leur initiative de remise en état des Grands Lacs. Si le gouvernement fédéral a vraiment à cœur de faire croître l'économie du pays, de façon sûre et durable, il devrait songer à doubler ses investissements en science, en surveillance, en protection et en remise en état des Grands Lacs. En outre, un financement de 1,5 million de dollars est nécessaire pour soutenir la collaboration innovatrice entre le CRGL, l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, Freshwater Future et Stratégies Saint-Laurent, collaboration qui vise à déterminer les priorités en matière de programmes et

d'investissements dans les Grands Lacs avec les trois ordres de gouvernement.

### Tourisme

- **Favoriser la croissance du tourisme dans les Grands Lacs.** Le tourisme représente un secteur important pour l'économie de la région. Même si la région a des atouts en ce qui a trait à l'emploi en tourisme et aux visites, il y a toujours des possibilités de croissance quant aux recettes et au PIB dans ce secteur. Pour améliorer son rendement, il est crucial de mettre en place une stratégie uniforme en matière de tourisme dans les Grands Lacs et un plan de marketing connexe, à l'instar des initiatives de collaboration que mènent le Vermont et le Québec. Une telle démarche permettra de faire connaître la région et d'accroître sa visibilité auprès de nouvelles sources de tourisme sous-exploitées, comme les visiteurs étrangers.
- **Faire croître le secteur de la navigation de croisière avec nuitées.** Le nombre de petits et de moyens bateaux de croisière sur la voie maritime n'a cessé d'augmenter depuis que le luxueux navire de 400 passagers d'Hapag-Lloyd, le *C. Columbus*, a navigué dans cette mer intérieure à la fin des années 1990, le nombre de passagers étant passé de 1 500 en 1997 à 5 000 en 2015. Toutefois, au cours des dernières années, certains problèmes liés à des politiques restrictives en matière de sécurité et de transport ont freiné l'essor de ce secteur dans les Grands Lacs. Si ces questions étaient réglées, il serait possible de recevoir 16 000 passagers par saison, selon des recherches.
- Par exemple, les restrictions imposées en vertu de la *Loi sur le cabotage* ont été manifestement mises en place pour protéger les bateaux de croisière fabriqués au Canada et battant pavillon canadien, mais c'est en 1965 qu'un tel bateau a navigué dans les Grands Lacs pour la dernière fois. Ainsi, il est proposé d'apporter les modifications à la *Loi* suivantes en ce qui concerne le traitement des navires de croisière battant pavillon étranger qui font des séjours de nuit dans les eaux intérieures :
  - Éliminer les droits de douane de 25 % pour les navires de moins de 129 mètres;
  - Assouplir les règlements sur le cabotage pour les navires de croisière qui font des séjours de nuit dans les eaux intérieures pour simplifier les itinéraires et accroître les occasions de visites touristiques;
  - Réduire les frais de pilotage excessivement élevés pour les petits et les moyens bateaux de croisière;
  - Traiter les activités des navires de croisière qui font des séjours de nuit dans les eaux intérieures comme celles des embarcations qui naviguent dans les eaux côtières du Canada;
  - Créer un poste de douane et d'inspection de sécurité doté de capacités d'échange de données avec les organismes frontaliers gouvernementaux au



COUNCIL OF THE GREAT LAKES REGION



GREAT LAKES  
**ECONOMIC FORUM**

MONTREAL | MAY 3-5, 2018

[GREATLAKESECONOMICFORUM.COM](http://GREATLAKESECONOMICFORUM.COM)

point d'embarquement au Canada et aux États-Unis.